

Commune de Puissalicon

DELIBERATION N° 2026-6
Acquisition de la parcelle B 2541 route d'Espondeilhan

Convocation du 27/02/2026

Séance du 03/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Michel FARENC, Maire.

Présents : FARENC Michel – FERRE Gérard – LORENTE-AMEN Marie – BLANCOU Hubert – MATHIEU Marjorie – GAU Rose-Marie – TOUZET Christophe – CRITG Stéphane – PAGES Cyril

Absents : KUTTEN Michel (pouvoir à GAU) – HERNANDEZ Monique – MISSANA Virginie – DARDAILLON Marine – VIGOUROUS Jean-Marie – BRIFFA Eric

Secrétaire de séance : GAU Rose-Marie

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la proposition de Monsieur Mario GALICHON de céder à la Commune pour un euro symbolique une bande de terrain située route d'Espondeilhan, figurant au cadastre sous la référence B 2541 pour une superficie de 112 m².

Cette acquisition permettrait de régulariser la situation de cette parcelle qui fait déjà partie intégrante de la voie publique.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Décide l'acquisition de la parcelle cadastrée B 2541 d'une superficie de 112 m², pour un euro symbolique,

Précise que les frais de notaire seront à la charge du vendeur,

Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir ainsi que tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Ainsi délibéré, Pour copie conforme

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Telerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Transmission au représentant de l'état le 04/03/2026
Publication sur le site internet de la Commune le 04/03/2026


Rose-Marie GAU
Secrétaire de séance


Michel FARENC
Maire

